

PROJET DE MOTION

Inciter et favoriser la mobilité en transports publics sur le long terme, notamment en soutenant l'abonnement des jeunes pour leur faire prendre de bonnes habitudes de transport.

Considérant :

- la situation financièrement saine de la commune ;
- l'important excédent aux comptes réalisé par la commune en 2021 ;
- les exercices antérieurs fortement excédentaires également enregistrés ;
- la motion M 28-2009 du PDC « Abonnement UNIRESO TPG à 50% pour les habitant·e·s de PLO âgé·e·s de 15 à 25 ans », malheureusement jamais mise en œuvre par le Conseil administratif de l'époque ;
- la motion M 25-2022 du PDC proposant une allocation de 200.- par habitant·e de la commune, notamment pour apporter un soutien particulier aux familles ;
- la motion M 29-2022 « Coup de pouce aux familles et aux aîné·e·s (favoriser la mobilité en transports publics) » déposée au Conseil municipal le 27 septembre 2022 et qui a été retirée le 15 novembre 2022 en faveur de l'actuelle motion ;
- la volonté d'une majorité du Conseil municipal de faire un geste de redistribution envers les ménages de la commune ;
- la forte inflation subie actuellement par la Suisse, notamment en lien avec la situation géopolitique actuelle ;
- les hausses générales de prix qui impactent négativement le pouvoir d'achat, en particulier celui des familles et des ménages modestes ;
- la baisse lente, mais continue du pouvoir d'achat de la classe moyenne au cours des dernières années ;
- la volonté du Conseil municipal d'apporter un soutien aux personnes faisant le choix des transports publics pour leurs déplacements quotidiens ;
- le fait que les habitudes de mobilité se construisent à l'adolescence, essentiellement avant l'âge de vingt-cinq ans, et restent prégnantes tout au long de la vie ;
- l'engagement de longue date de la ville de Plan-les-Ouates en faveur du développement durable et du bien-être de sa population ;

Sur proposition des Vert·e·s de Plan-les-Ouates

le Conseil municipal de Plan-les-Ouates

DEMANDE

par x oui, x non et x abstention

Au Conseil administratif :

- 1) De proposer aux enfants et adolescent·e·s de la commune (de 6 à 24 ans inclus) un abonnement UNIRESO (Junior) annuel au prix subventionné de 100.- par année (*équivalent à 300.- de subvention*).
- 2) De proposer aux aîné·e·s de la commune (dès 64/65 ans) un abonnement UNIRESO (Senior) annuel au prix subventionné de 200.- par année. (*équivalent à 200.- de subvention*).

- 3) De proposer aux adultes de la commune (de 25 à 63/64 ans) un abonnement UNIRESO (Adulte) annuel au prix subventionné de 300.- par année (*équivalent à 200.- de subvention*).
- 4) D'offrir une subvention équivalente aux personnes citées ci-dessus qui préféreraient opter pour un abonnement général CFF (qui inclut UNIRESO).
- 5) De mettre en vigueur ces mesures dès que possible, et au plus tard le 1^{er} janvier 2023.
- 6) De dresser un bilan régulier de l'application de ces mesures afin de statuer après quatre ans sur la poursuite de ces subventions à la mobilité.

Les conseillères et conseillers qui le souhaitent sont invité·e·s à cosigner cette motion :

Dominique Tinguely, François, Haas, Barthélémy Von Haller, Pierre Torri, Marco Solari, Christophe Reversy, Glenna Baillon, Nathalie Ruegger

Exposé des motifs

Plusieurs études ont démontré que les habitudes de mobilité se prenaient à l'adolescence et se fixaient de manière assez forte avant la vingt-cinquième année. Ainsi est-il important de proposer un accès facilité aux transports publics dès l'adolescence.

C'est déjà une pratique courante : nombre d'enfants et surtout d'adolescent-e-s ont un abonnement UNIRESO, ne serait-ce que pour se rendre sur leur lieu de formation (cycle d'orientation, collège, école de commerce...) ou sur leur lieu de travail et d'apprentissage.

L'abonnement annuel UNIRESO représente une contrainte en moins pour les parents (pas de trajet et d'aller-retour pour ses enfants), tandis que, pour les jeunes, c'est à la fois une source de liberté, d'apprentissage de la vie et un formidable potentiel d'autonomie.

Le prix de l'abonnement annuel peut représenter un frein pour celles et ceux qui ont un autre moyen de transport, un subventionnement augmenté peut inciter un certain nombre de personnes à sauter le pas et à abandonner la voiture au profit des transports publics.

Dans l'immense majorité des cas, les parents doivent financer les abonnements annuels pour les juniors de Plan-les-Ouates. Ceci peut représenter un budget conséquent pour une famille avec deux adultes et plusieurs enfants. Le but de cette motion est de favoriser l'indépendance et l'utilisation des transports publics pour les jeunes et par la même occasion de donner un coup de pouce aux familles, aux travailleurs et aux retraités qui opteraient pour les transports publics pour leurs déplacements quotidiens.

De même, nombre de seniors rencontrent des difficultés avec la conduite nocturne ou par mauvais temps. C'est pourquoi ces personnes se déplacent volontiers en transports publics. Un abonnement annuel aux transports publics devient alors une absolue nécessité et un gage d'indépendance.

Prévision financière pour la commune :

Abo	Nombre	Subv.	Prix	Actuellement	Diff.
ADULTE	878	200	175 600	87 800	
SENIOR	218	200	43 600	21 800	
JUNIOR	800	300	240 000	80 000	
			459 200	189 600	269 600

Soit une augmentation d'environ 270'000 CHF de la subvention actuelle aux abonnements.

Genève étant la onzième ville la plus densément peuplée au monde, elle est bien desservie en transports publics et en infrastructures de proximité. De ce fait, il n'est pas nécessaire de réaliser de longs trajets pour se déplacer. L'utilisation de la marche à pied, en combinaison avec les transports publics, est tout adaptée à la configuration de notre cité.

En vous remerciant, Mesdames les Conseillères municipales, Messieurs les Conseillers municipaux, de bien vouloir faire bon accueil à la présente motion.

DT, Plan-les-Ouates, septembre et novembre 2022.